

SATURATION VISUELLE et
ENCERCLEMENT
ESPACES de RESPIRATION
du
PROJET EOLIEN
de
COURTEMPIERRE
TREILLES EN GATINAIS
GONDREVILLE LA FRANCHE

Dossier préparé et présenté par l'Association PRO T G
Protection des Territoires du Gâtinais
28 allée des Houys 45490 Courtempierre.

Saturation visuelle et encerclement

Etude des effets du projet des Genévriers sur les hameaux et bourgs en proximité.

L'étude d'impact de VSB-Intervent donne assez peu d'indications sur la réalité des phénomènes de saturation visuelle et d'encerclement sur les bourgs et hameaux en proximité.

Les pages 182-183-221 montrent une tendance du promoteur à souvent se répéter mais à peu montrer.

Ainsi, les espaces de respiration sont exposés page 570. C'est bien tard et beaucoup n'ont sans doute pas survécu à la lecture de ce document ardu jusqu'à cette page.

Hélas, c'est presque la seule dans toute l'étude paysagère qui aborde cette question (encerclement et espace de respiration sont cités dans deux ou 3 commentaires de photomontages).

Revenons à cette page 570 qui inspecte les espaces de respiration pour les bourgs des communes environnantes, et néglige les axes de circulation principaux et les lieux de vie hors bourgs que sont nos hameaux. Ceci est d'autant plus dommageable que, dans nos villages, les habitants résident souvent majoritairement dans les hameaux et, parfois, la population d'un hameau dépasse celle du bourg.

D'autre part, le promoteur, soucieux de bien faire, établit ses normes à partir des travaux des DREAL Centre et Champagne-Ardenne. Il semble qu'une réforme des régions et une réorganisation des services déconcentrés de l'Etat a eu lieu et ces périmètres régionaux n'ont plus court.

Pour notre part, nous nous référerons aux travaux de la DREAL Hauts de France, plus récents et assez bien considérés dans les jugements de la justice administrative (même si nous concevons que les critères d'une région ne s'appliquent pas forcément dans une autre en rapport à la morphologie de ses paysages.

Indices : définitions et calculs

IOH = Indice d'Occupation de l'Horizon :

somme des angles de l'horizon interceptés par des parcs éoliens, depuis un point de vue pris comme centre.

Règle : $IOH = A + A'$ $A = \text{angles occupés à } 5\text{km}$
 $A' = \text{angles occupés à } 10\text{km}$

ID = Indice de Densité sur l'Horizon :

ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé

Règle : $ID = B / A+A'$ $B = \text{Nbre d'éoliennes à } 5\text{km}$

IER - Indice d'Espace de Respiration :

lieu sans éolienne visible

Règle : $IER = \text{plus grand angle sans éoliennes}$

Chaque lieu doit disposer d'« espace de respiration » sans éolienne visible, pour éviter un effet de saturation et maintenir la variété des paysages. Cet espace de respiration est représenté par le plus grand angle continu sans éolienne, indicateur complémentaire de celui de l'occupation de l'horizon. Compte tenu de la mobilité du regard humain un angle sans éolienne de **160 à 180°** (correspondant à la capacité humaine de perception visuelle) paraît souhaitable pour permettre une véritable « respiration » visuelle.

Seuils d'alerte

Pour les différents indices, les seuils d'alertes sont définis lorsque :

- IOH est supérieur à 120°
- IDH est supérieur à 0,10
- IER est inférieur à 160°/180°

Présentation des résultats :

Les résultats de ces indices seront présentés par hameau.

Ils seront mentionnés : en **VERT** lorsque les seuils d'alerte ne sont pas dépassés,
en **ROUGE** lorsque les seuils d'alerte sont dépassés,
en **ORANGE** lorsque les valeurs sont proches de la limite

Interprétation des résultats :

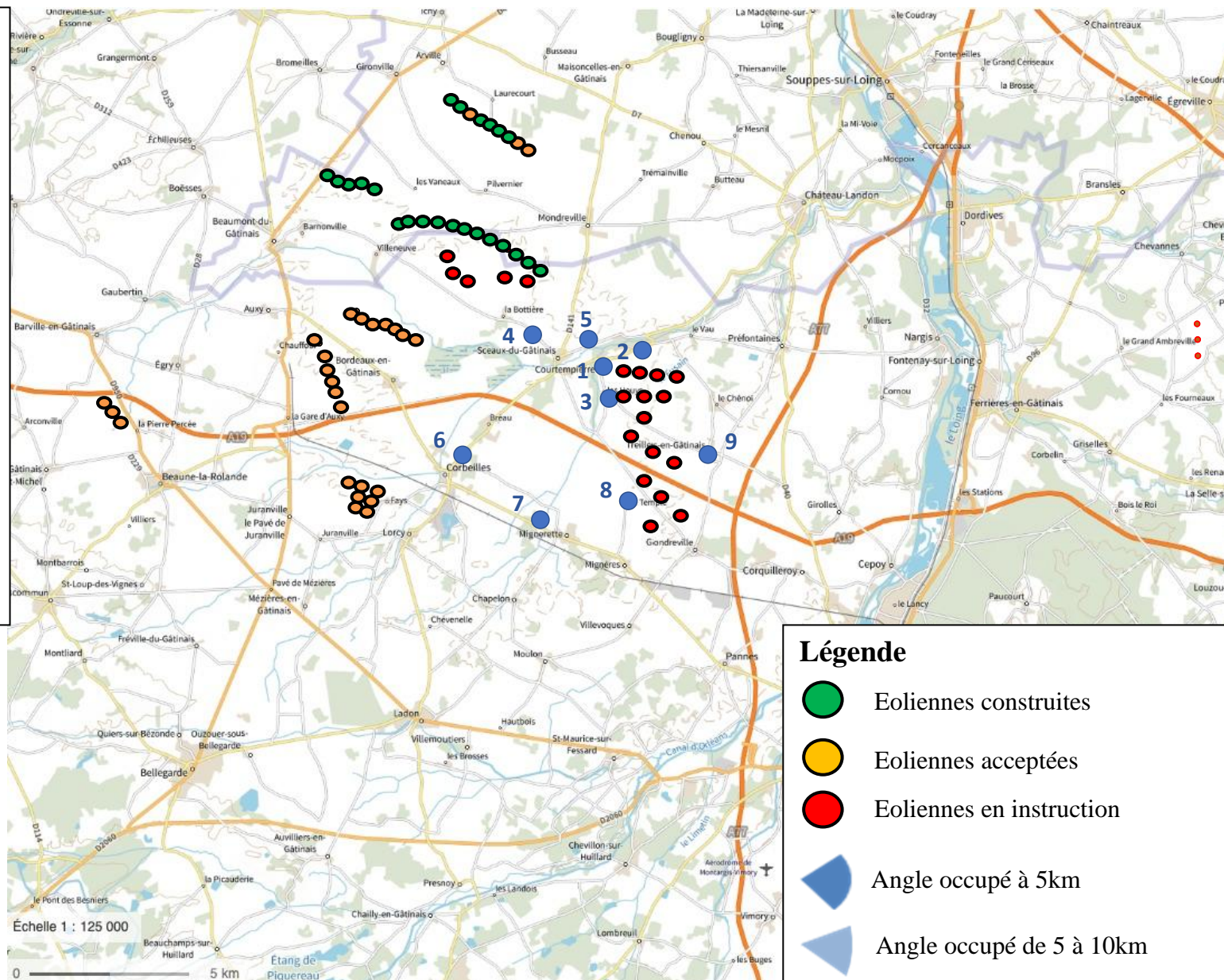
Il est nécessaire de rappeler, pour interpréter les résultats, que le paysage local est caractérisé par la présence de bourgs, de hameaux, de bois, de vallons et de rivières qui ponctuent les étendues agricoles. L'Atlas des Paysages du Loiret (édité par le Conseil Départemental du Loiret) indique pour le territoire du Gâtinais Ouest un ressenti des « horizons boisés », c'est-à-dire que l'horizon de vue reste à dimension humaine, régulièrement coupé par un vallon, un bois ou un hameau.

C'est pour cela que l'indice ID (Indice de Densité sur l'horizon) ne peut tendre vers des valeurs hautes : les espaces possibles d'implantation, compte tenu des caractéristiques du paysage, sont assez morcelés.

Concernant l'IER (Indice d'Espace de Respiration), on peut évaluer que, si les bois et collines ou vallons coupent parfois la perspective immédiate, un simple déplacement de quelques centaines de mètres permet de rouvrir l'espace. Ainsi, un habitant qui réside près du Fusain par exemple, dans un léger dénivelé boisé, retrouvera le grand paysage en sortant de chez lui ou en dépassant son bois. C'est pourquoi nous inscrirons nos commentaires dans cette réalité de notre territoire et de son paysage.

Les bourgs et hameaux

1. Courtempierre - Bourg
2. Courtempierre - La Raterie/Passard
3. Courtempierre - Les Houys
4. Sceaux-du-Gâtinai - Bourg
5. Sceaux-du-Gâtinai - Le Préau
6. Corbeilles - Bourg
7. Mignerette - Bourg
8. Mignères - Le Temple
9. Treilles-en-Gâtinai - Bourg



1 Courtempierre Bourg

Indices :

IOH = 171°

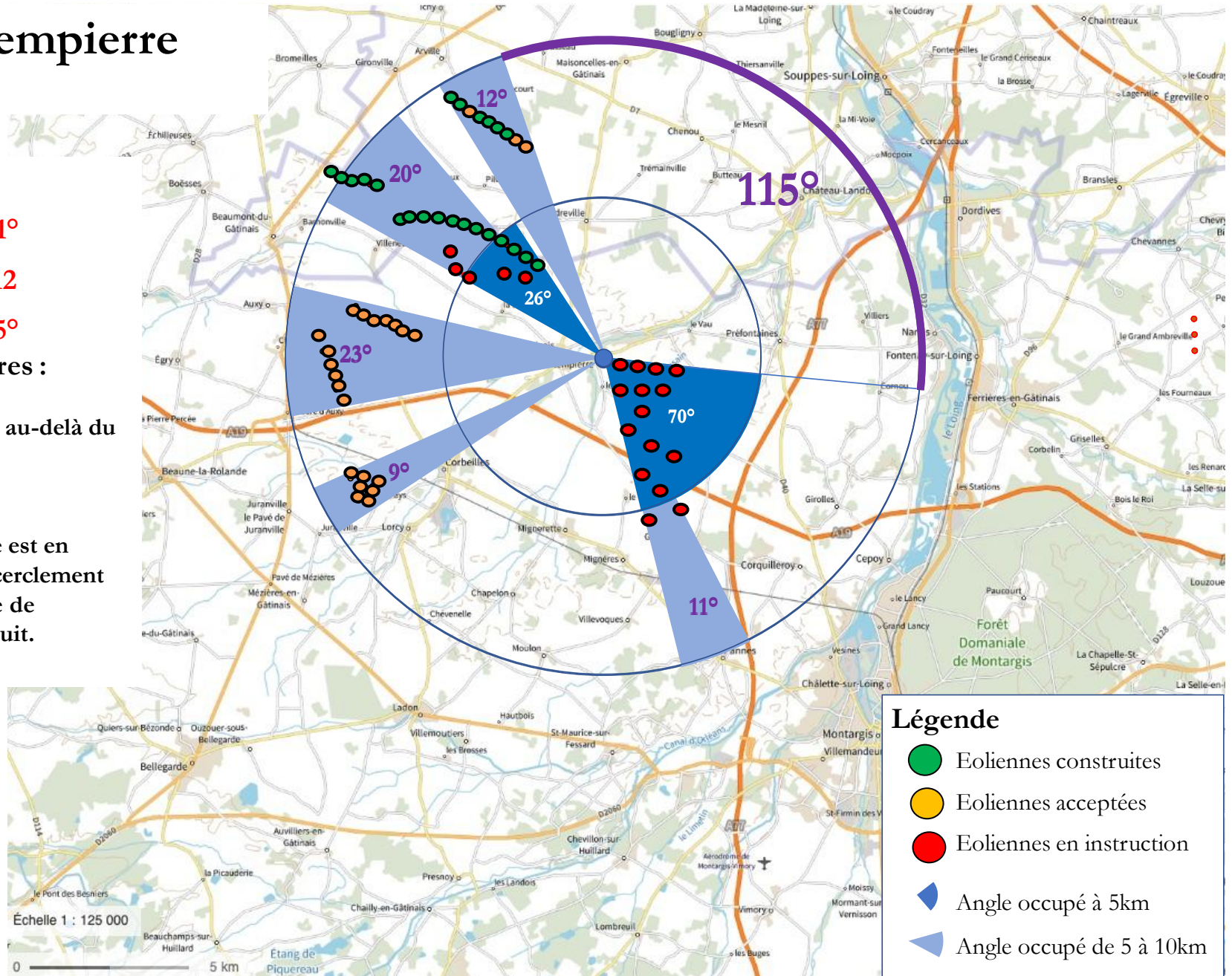
ID = 0,12

IER = 115°

Commentaires :

3 facteurs sont au-delà du seuil d'alerte.

Le bourg de Courtempierre est en situation d'encerclement avec un espace de respiration réduit.



2 Courtempierre

La Raterie / Passard

Indices :

IOH = 180°

ID = 0,10

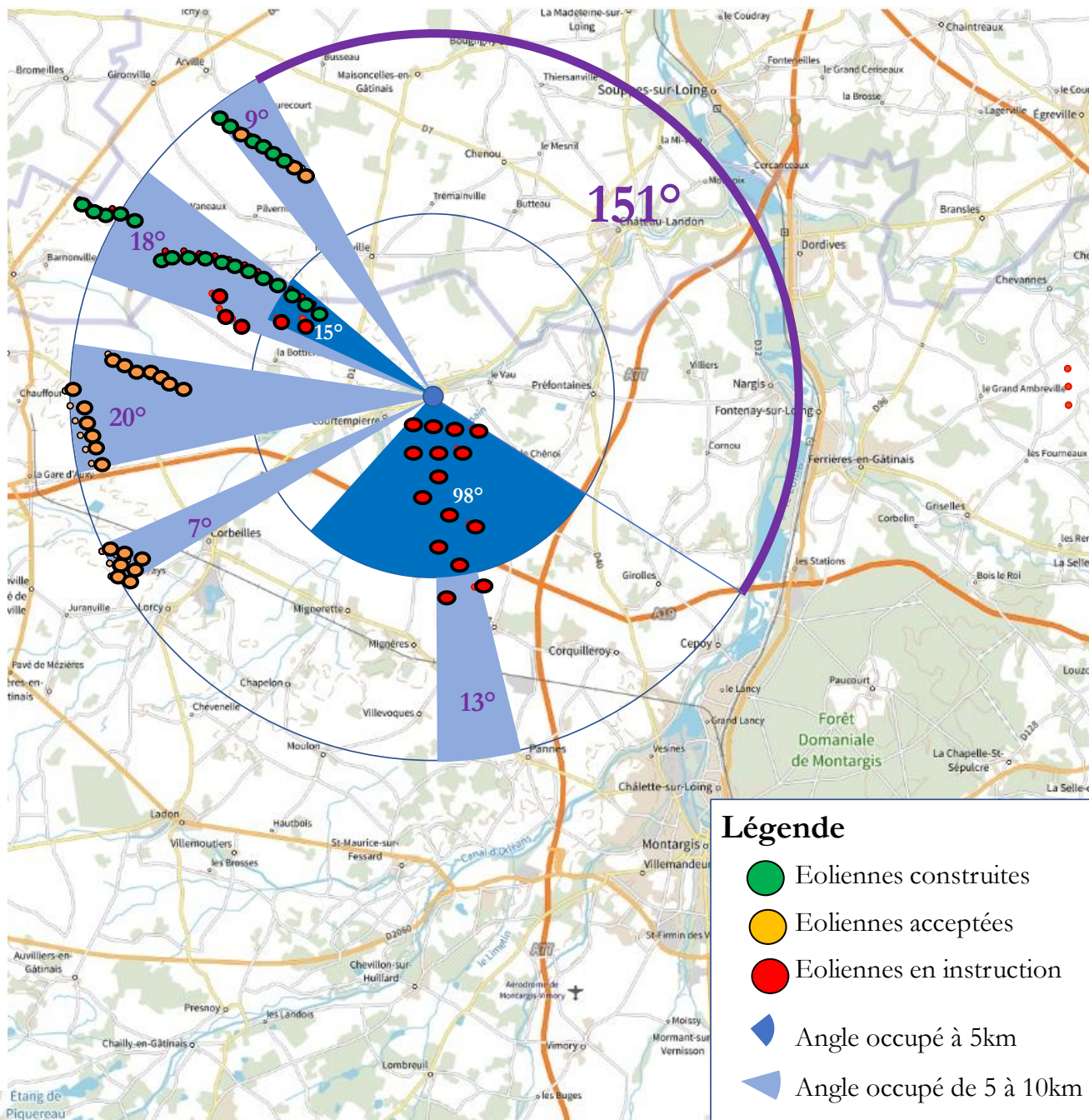
IER = 151°

Commentaires :

2 facteurs sont au-delà du seuil d'alerte et 1 facteur est en limite.

Le visiteur arrivant de par Nargis et Préfontaines (chemin emprunté par les visiteurs arrivant par la D2007 - ex N7) verra Courtempierre adossé à des dizaines d'éoliennes et plongera dès l'entrée sur le territoire de la commune dans un cercle de mats qui l'encercleront progressivement.

De plus, tous les hameaux le long de la D31, de le Vau jusqu'au bourg de Courtempierre subiront un effet d'écrasement très important.



3 Courtempierre

Hameau des Houys

Indices :

IOH = 224°

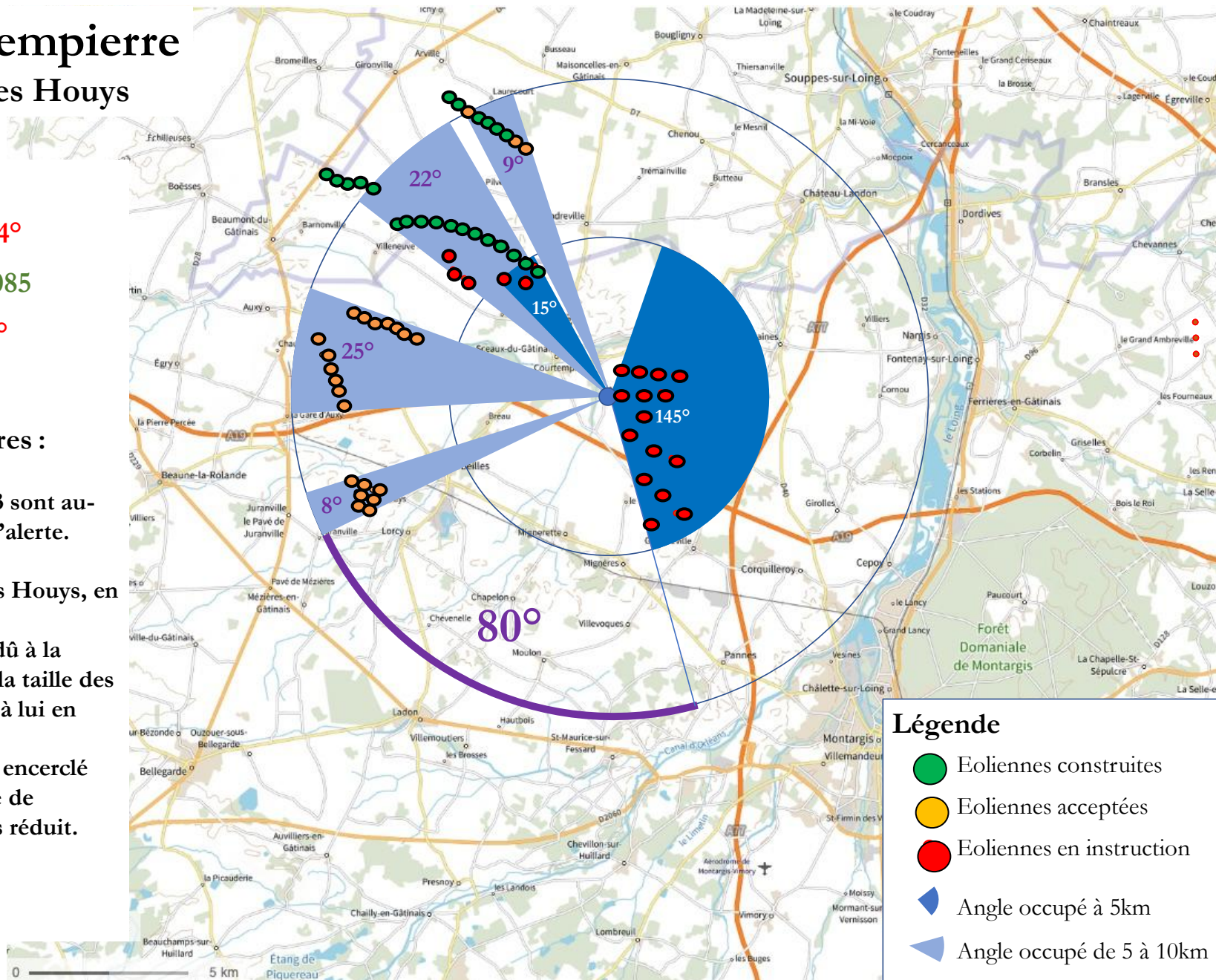
ID = 0,085

IER = 80°

Commentaires :

2 facteurs sur 3 sont au-delà du seuil d'alerte.

Le hameau des Houys, en plus de l'effet d'écrasement dû à la proximité et à la taille des éoliennes face à lui en surplomb, est complètement encerclé avec un espace de respiration très réduit.



4 Sceaux-du-Gâtinais Bourg (par La Bottière)

Indices :

IOH = 224°

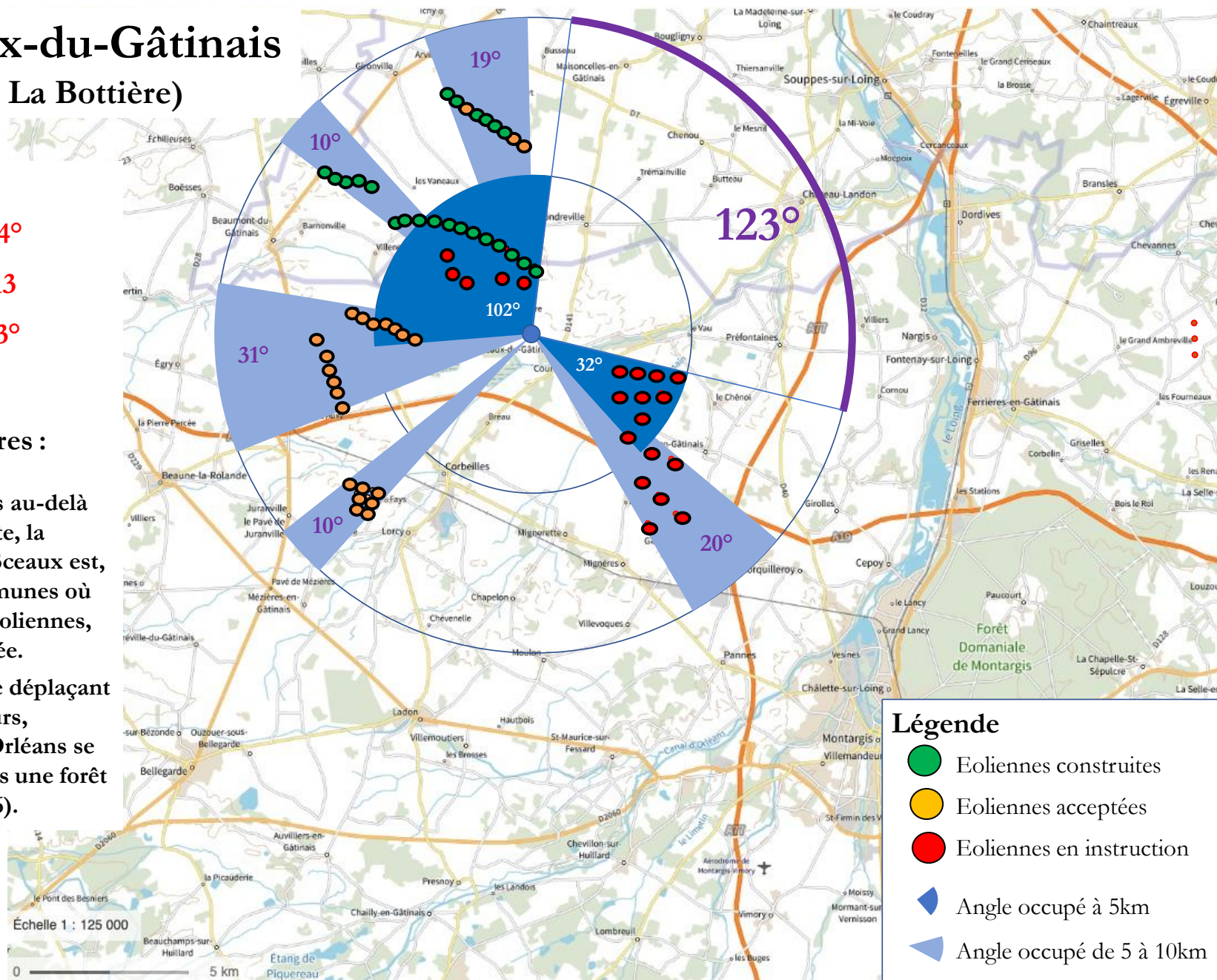
ID = 0,13

IER = 123°

Commentaires :

Avec 3 facteurs au-delà du seuil d'alerte, la commune de Sceaux est, après les communes où se situent les éoliennes, la plus impactée.

Le voyageur se déplaçant depuis Nemours, Pithiviers ou Orléans se retrouvera dans une forêt d'éoliennes (66).



5 Sceaux-du-Gâtinais

Le Préau – Site gallo-romain

Indices :

IOH = 153°

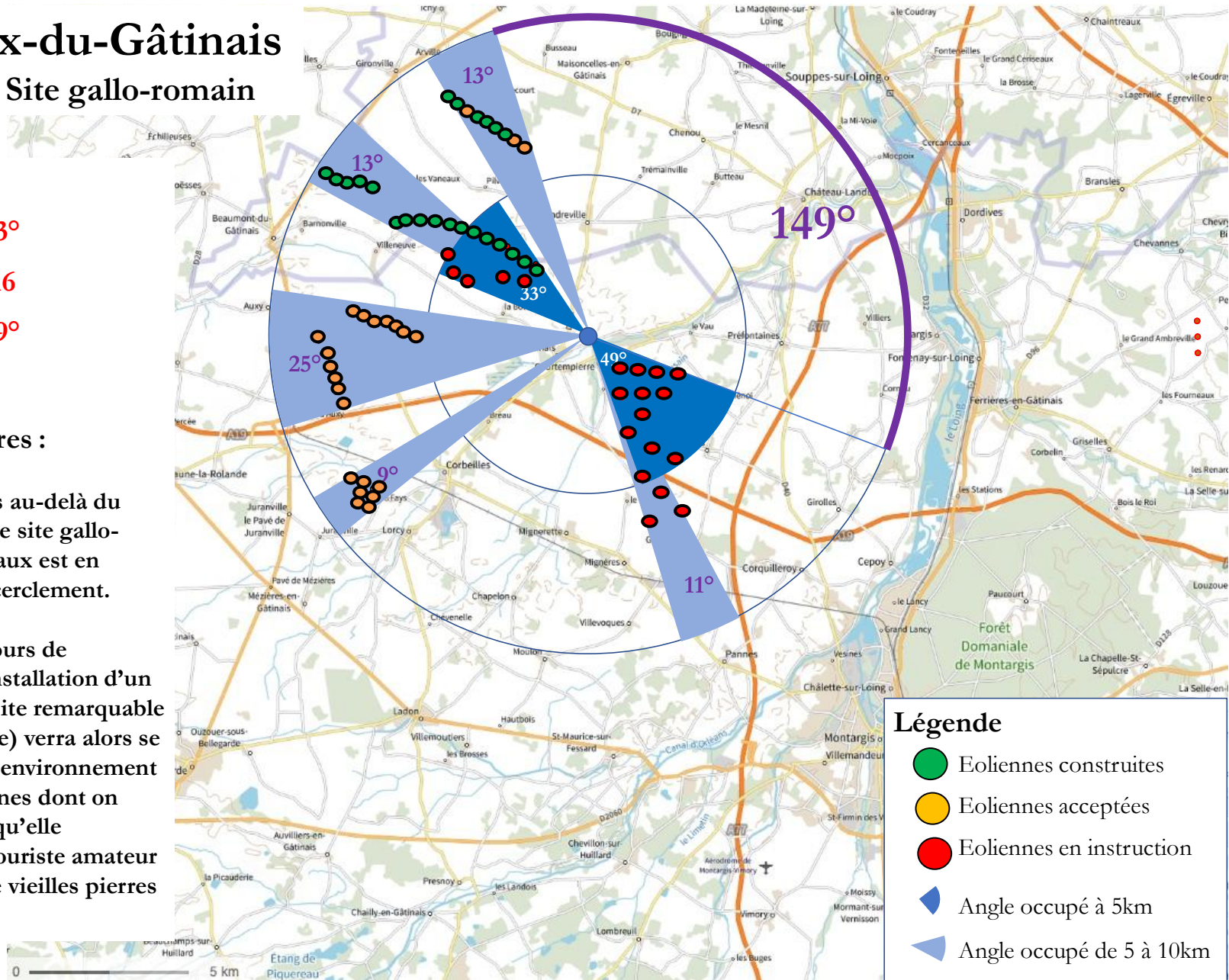
ID = 0,16

IER = 149°

Commentaires :

Avec 3 facteurs au-delà du seuil d'alerte, le site gallo-romain de Sceaux est en situation d'encerclement.

Le projet en cours de réalisation d'installation d'un Musée sur ce site remarquable (Aquae Segetae) verra alors se développer un environnement dense d'éoliennes dont on peut craindre qu'elle décourage le touriste amateur d'histoire et de vieilles pierres !



6 Corbeilles Bourg (vers Bréau)

Indices :

IOH = 159°

ID = 0,10

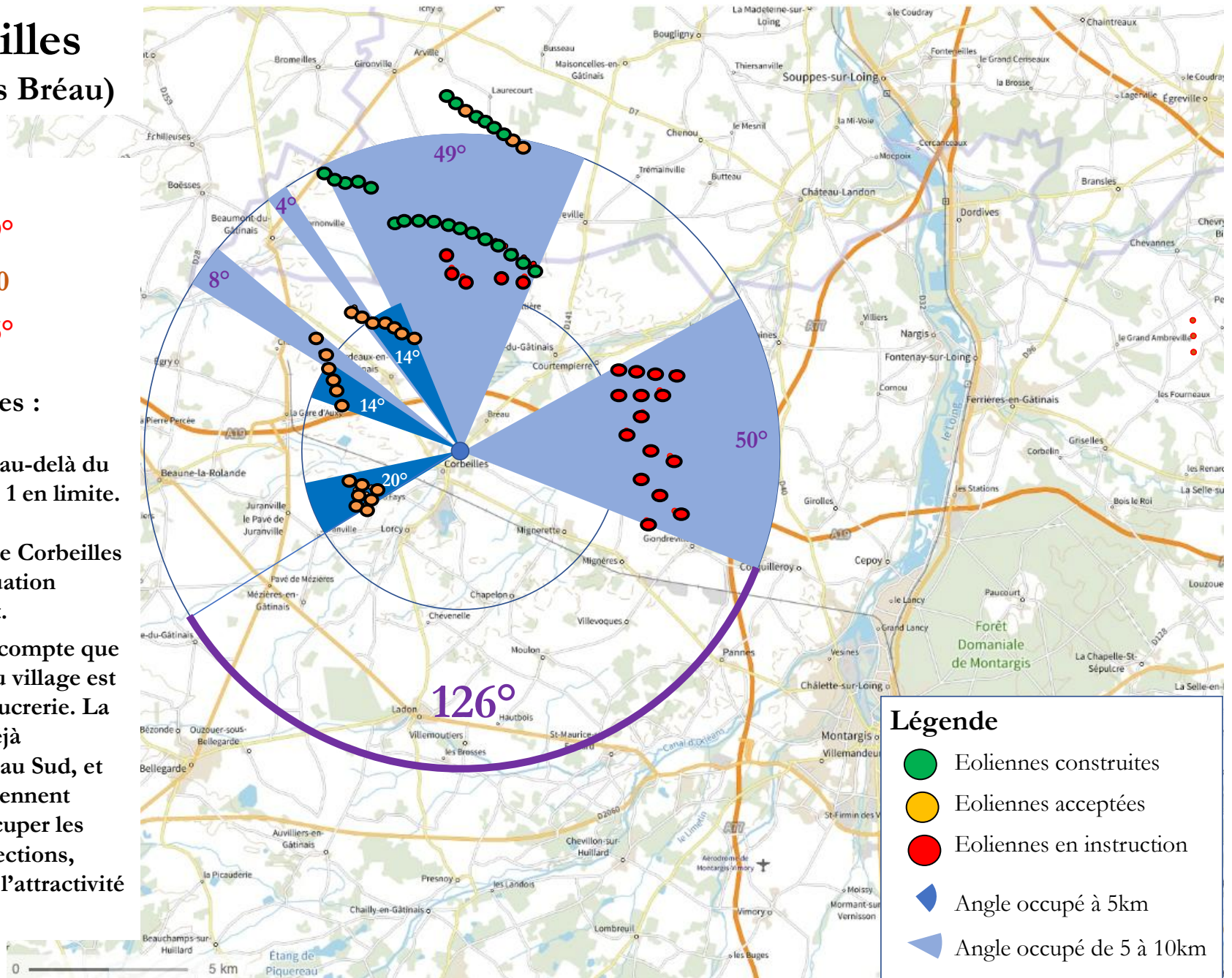
IER = 126°

Commentaires :

2 facteurs sont au-delà du seuil d'alerte et 1 en limite.

La commune de Corbeilles est ainsi en situation d'encerclement.

Il faut ici tenir compte que la partie Sud du village est occupé par la sucrerie. La vue est donc déjà « industrielle » au Sud, et les éoliennes viennent maintenant occuper les trois autres directions, réduisant ainsi l'attractivité du village.



7 Mignerette Bourg

Indices :

IOH = 157°

ID = 0,06

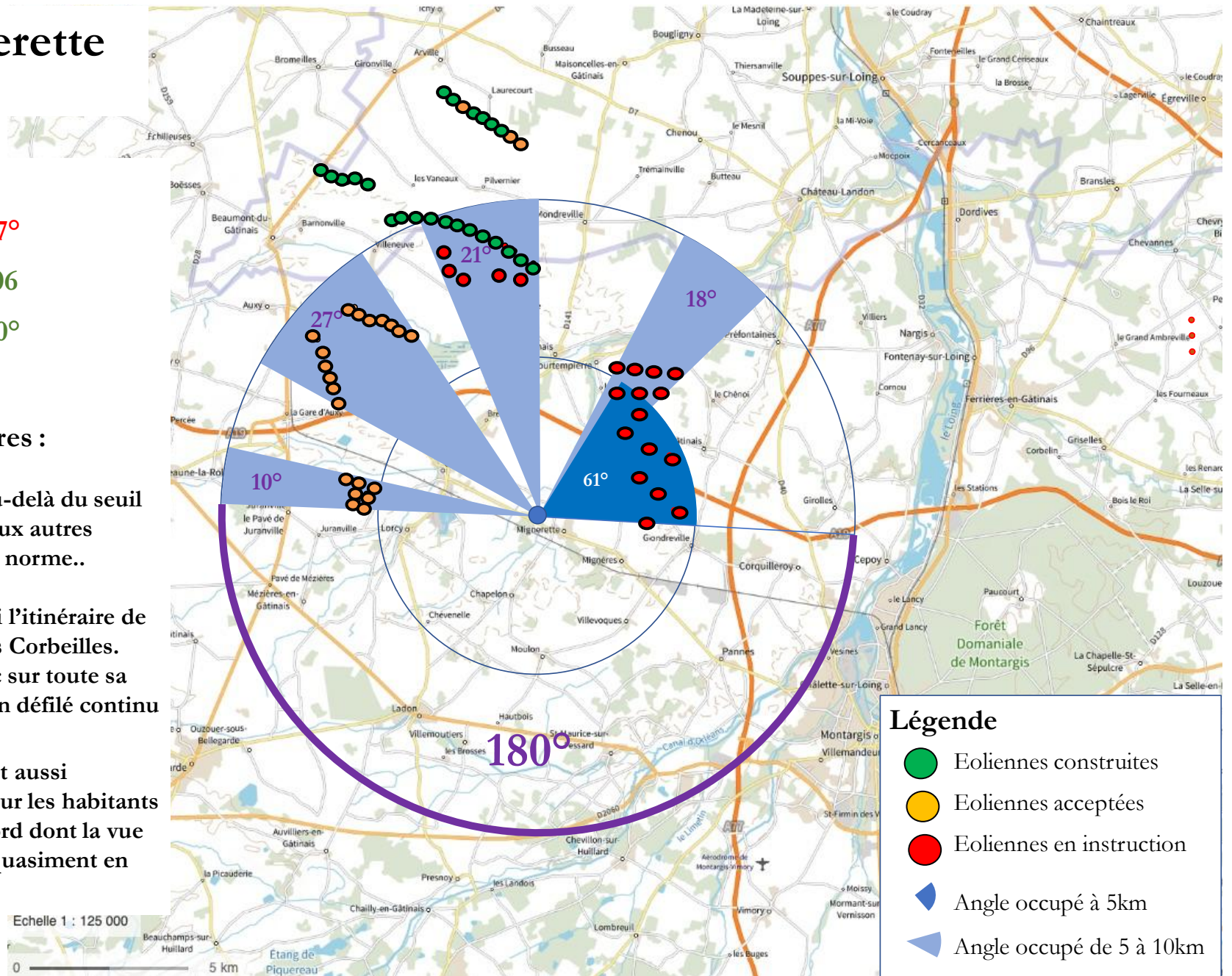
IER = 180°

Commentaires :

1 facteur est au-delà du seuil d'alerte, les deux autres restant dans la norme..

La route est ici l'itinéraire de Montargis vers Corbeilles. Elle offre donc sur toute sa façade Nord un défilé continu d'éoliennes.

La situation est aussi dramatique pour les habitants exposés au Nord dont la vue sera occupée quasiment en continu.



8 Mignères

Le Temple

Indices :

IOH = 190°

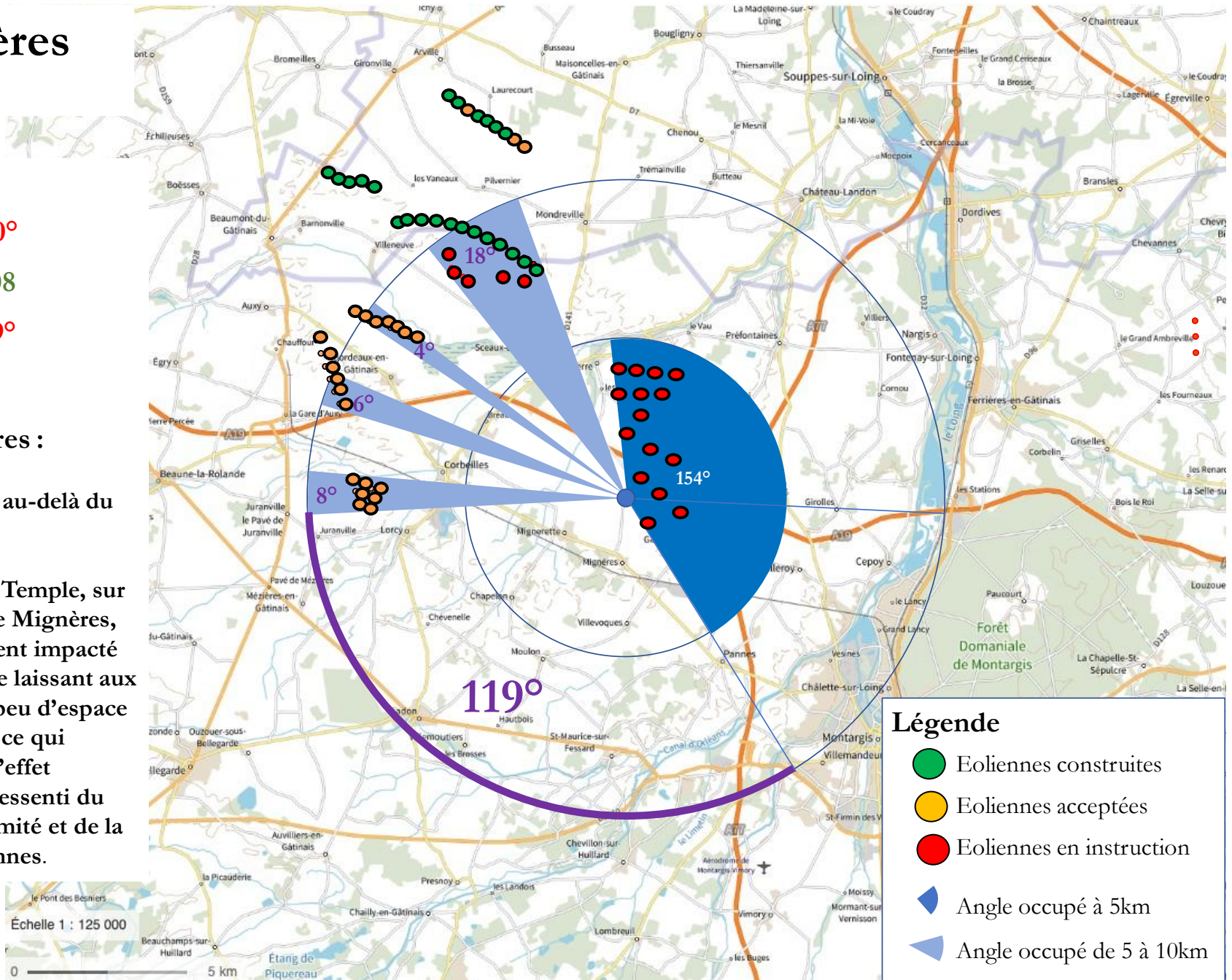
ID = 0,08

IER = 119°

Commentaires :

2 facteurs sont au-delà du seuil d'alerte.

Le hameau du Temple, sur la commune de Mignères, est très fortement impacté par le projet, ne laissant aux habitants que peu d'espace de respiration, ce qui aggrave aussi l'effet d'écrasement ressenti du fait de la proximité et de la taille des éoliennes.



9 Treilles-en-Gâtinais Bourg

Indices :

IOH = 161°

ID = 0,09

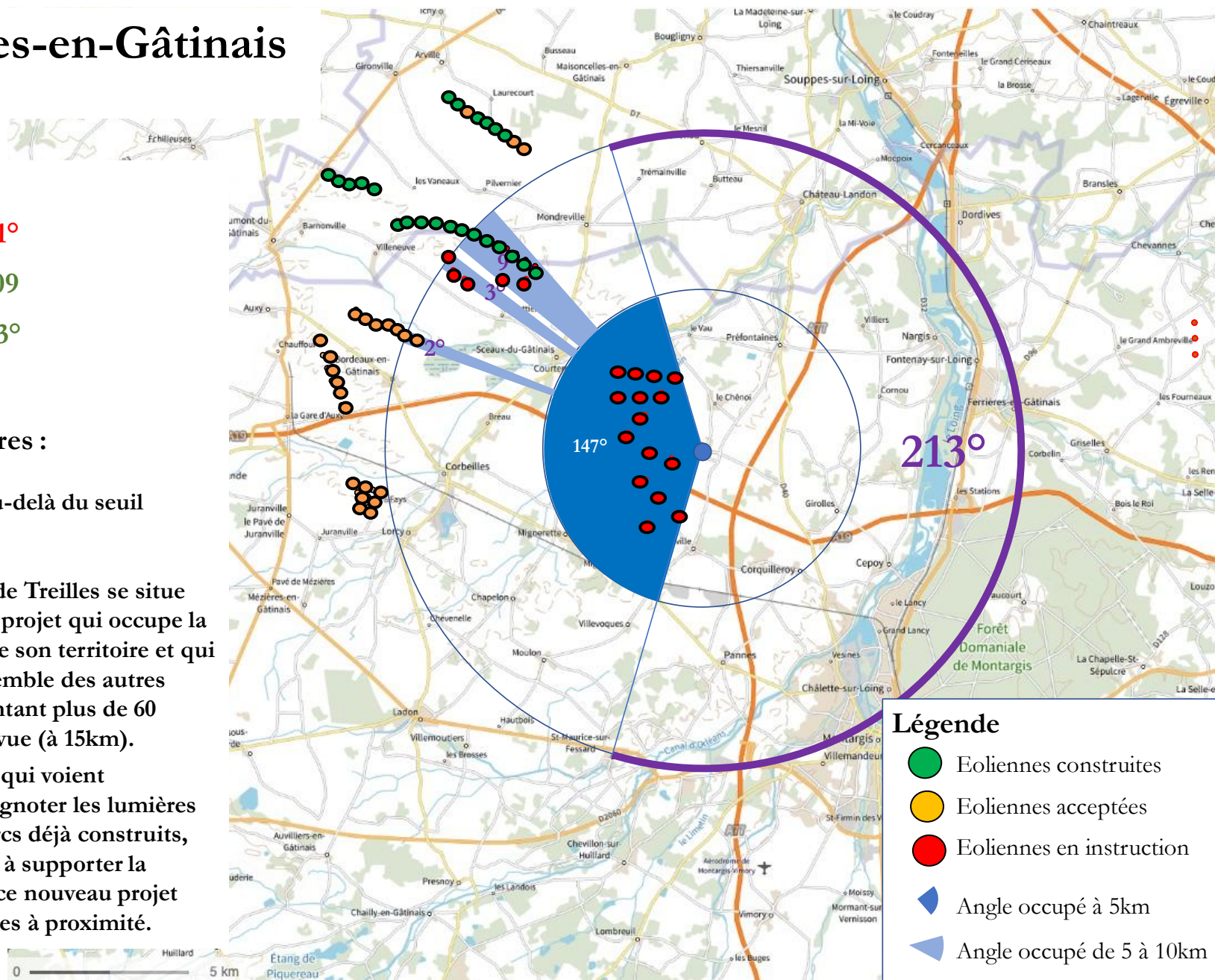
IER = 213°

Commentaires :

1 facteur est au-delà du seuil d'alerte.

La commune de Treilles se situe aux abords du projet qui occupe la partie Ouest de son territoire et qui annonce l'ensemble des autres parcs, représentant plus de 60 éoliennes à la vue (à 15km).

Les habitants, qui voient aujourd'hui clignoter les lumières rouges des parcs déjà construits, auront en plus à supporter la prégnance de ce nouveau projet avec des géantes à proximité.



En Synthèse

- Le constat est que les promoteurs, dans leur étude d'impact, n'ont pas pris suffisamment en compte tous les parcs déjà construits, acceptés et en instruction pour analyser l'encerclement et la saturation visuelle des hameaux et des lieux de vie proches du futur parc des genévriers.
- Le nombre des habitants qui seront ainsi exposés à une saturation visuelle et un encerclement est beaucoup plus élevé que ne laisse entrevoir l'étude.
- Lorsque les conclusions de l'étude admettent les risques d'encerclement et de saturation visuelle les plus forts, les seules propositions sont la mise en place de haies et/ou d'arbres, ce qui paraît totalement illusoire pour tenter de cacher des machines gigantesques dont les pales en mouvement seront toujours visibles de jour avec les clignotements de nuit.
- Il est généralement admis par les Autorités qu'un paysage est encerclé et saturé quand seulement 2 des indices calculés dépassent les seuils d'alerte.
- Sur 9 points de vue analysés : 7 communes/hameaux sont en situation d'encerclement et de saturation visuelle ; 2 ont l'horizon occupé par les éoliennes sur 151° pour l'une, et 161° pour l'autre qui dépassent de beaucoup le seuil d'alerte.
- Se rajoutera un effet d'écrasement induit par la domination des machines sur le paysage et les habitants dû à leur proximité et leur hauteur pour les plus proches des habitations.
- Pour les voyageurs, cet effet d'encerclement et de saturation visuelle existera en continu sur pratiquement toutes les routes qui mènent ou passent par les communes/hameaux de Treilles, Courtempierre, Gondreville, Préfontaines, Sceaux qui mènent à Corbeilles, Préfontaines, Château Landon etc... - trajets de 10 à 15km.